



Bordeaux, le 14 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pollution atmosphérique sur l'agglomération bordelaise

Fin de la procédure d'information et de recommandations

Selon les données transmises ce jour par l'AIraq - l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine - les niveaux de particules demeurent inférieurs au seuil de 50 micro-g/m³, entraînant la levée de la procédure d'information et recommandations en Gironde.

Pour rappel, lundi 12 décembre, le seuil des 50 micro-g/m³ a été dépassé en restant cependant à un niveau moyen nettement inférieur au seuil d'alerte immédiat situé à 80 micro-g/m³. Pour la journée de mardi, les dernières données transmises par l'AIraq ont confirmé une concentration de particules nettement inférieure à 50 micro-g/m³. Cette tendance à la baisse est confirmée aujourd'hui par les mesures réalisées à la mi-journée où les taux de concentration ont encore diminué.

Pour en savoir plus : consultez le site internet : www.airaq.asso.fr